



CONSEIL POUR LA  
PROTECTION  
DES MALADES

**PRO C È S – V E R B A L**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION**  
**TENUE LE 29 MARS 2012**

**Étaient présents :**

Maître Paul G. Brunet  
Madame Nicole Johnson  
Monsieur Ronald Daigle  
Monsieur Louis-Aimé Blouin  
Monsieur François Fleury  
Madame Souad Zahzouhi  
Madame Ginette Boisvert  
Monsieur Gaston Dumas  
Madame Nicole Trottier  
Monsieur Denis Guimond  
Madame Odette Nadeau  
Madame Denise Couture  
Madame Gisèle Beaudry  
Monsieur Louis-Roger Carrier

**Se sont excusés :**

Monsieur Serge Grimard  
Monsieur Bernard Guay  
Monsieur Georges Lafond  
Monsieur Robert Chartrand  
Madame Martha Bishop  
Madame Huguette Gaudreau  
Madame Jocelyne Bélanger  
Madame Suzanne Dessane  
Monsieur Pierre Hurteau  
Mme Maria Mastracchio  
Monsieur Gaston Verreault

**Était invité :**

M. Sylvain Desforges, CA, Desforges & Yale

## **1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT**

Maître Paul G. Brunet souhaite la bienvenue aux membres de la corporation et les invite à se présenter. Me Paul G. Brunet rappelle aux membres l'importance d'être présent à cette assemblée conformément aux termes du paragraphe 3, alinéa 1 des règlements généraux à savoir : Démocratiser le processus de participation des présidents des comités des usagers et de résidents en qualité de membres de la corporation pendant la durée de leur mandat au sein du comité.

Il informe les membres qu'un léger goûter leur sera servi après l'assemblée.

## **2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum constaté, le président déclare l'assemblée ouverte à 15h15. Madame Souad Zahzouhi agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour ayant été transmis aux membres, le président demande s'il y a des ajouts ou des modifications à y apporter.

Il est proposé par monsieur Ronald Daigle, appuyé de madame Nicole Johnson et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## **4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION TENUE LE 28 AVRIL 2011**

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la corporation tenue le 28 avril 2012 ayant été transmis aux membres :

Il est proposé par monsieur Ronald Daigle appuyé de madame Nicole Johnson et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal tel que présenté.

## **5. AFFAIRES DEMANDANT DÉCISION**

### **a. Rapport du vérificateur et adoption des états financiers 2011**

M. Sylvain Desforges, ayant procédé à la vérification comptable pour l'année 2011, est invité à présenter les états financiers. Tous les points sont révisés un à un et les membres en prennent connaissance. Il ressort un déficit de 52 284.00 \$

M. Sylvain Desforges énumère les sources de revenus et les dépenses du CPM et invite les membres présents à prendre connaissance des notes explicatives.

Il est proposé par monsieur Louis-Roger Carrier, appuyé de monsieur Gaston Dumas et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers tels que présentés.

**b. Nomination d'un vérificateur externe.**

Il est proposé par monsieur Ronald Daigle, appuyé de madame Ginette Boisvert et résolu à l'unanimité que la vérification pour l'exercice annuel 2012 des données comptables du CPM soit effectuée par la firme Desforges Yale, s.e.n.c. représentée par M. Sylvain Desforges CA.

**c. Rapport annuel 2011**

Me Paul G. Brunet, présente le rapport annuel 2011 du CPM.

Il est proposé par madame Odette Nadeau, appuyée de monsieur Louis-Aimé Blouin et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2011.

**d. Adoption des règlements généraux**

Il est proposé par monsieur Denis Guimond, appuyé de monsieur Louis-Roger Carrier d'adopter les règlements généraux suite à l'amendement des articles 3.1 et l'ajout du point 3.4 du chapitre 2, point 3.

**e. Priorités d'actions 2012**

Nos priorités pour l'année 2012 s'inscrivent dans les champs d'action suivants :

- Créer la Fédération des Comités des Usagers et de Résidents du Québec (FCURQ) ;
- Encourager les comités des usagers de la province à s'unir au sein de la FCURQ ;
- Mettre en place les symposiums régionaux ;
- Offrir des formations gratuites aux comités des usagers et de résidents affiliés de la province ;
- Poursuivre la collaboration avec différents paliers du gouvernement ;
- Encourager la poursuite des visites d'appréciation des milieux de vie en CHSLD ainsi qu'un suivi du CPM auprès des comités des usagers des établissements visités ;
- Respecter notre engagement en assurant la tenue du colloque annuel ;
- Continuer à répondre à l'appel des régions pour les tournées régionales du président ;
- Demeurer l'organisme provincial qui représente les usagers répartis sur le territoire québécois et faire connaître les revendications de ces derniers.

Il est proposé par madame Nicole Johnson appuyée de monsieur Gaston Dumas et résolu à l'unanimité d'adopter les priorités d'actions telles que présentées.

## **f. Nomination des administrateurs**

Madame Souad Zahzouhi agit en qualité de présidente d'assemblée.

Les candidats dont le mandat arrive à échéance sont : monsieur Paul G. Brunet, monsieur Gaston Dumas, monsieur Ronald Daigle, madame Nicole Johnson et madame Nicole Trottier.

Les candidats expriment le souhait de renouveler leur mandat pour la durée de deux ans. Le vote se fait à main levée.

Monsieur Louis-Aimé Blouin propose le renouvellement des mandats des candidats aux postes d'administrateurs, Il est appuyé par monsieur François Fleury.

Me Paul G. Brunet remercie les membres du conseil d'administration pour leur travail et leurs efforts pour assurer la pérennité et la poursuite de la mission de l'organisation et félicite les administrateurs réélus pour un second mandat.

## **7. Varia**

- Madame Denise Couture remercie et encourage l'équipe qui œuvre au sein du Conseil pour la protection des malades pour le travail soutenu qu'elle livre au quotidien pour venir en aide aux personnes vulnérables. Elle mentionne cependant que les usagers ambulatoires sont la très vaste majorité des usagers et leurs droits sont d'autant plus difficiles à défendre qu'ils ne sont pas joignables dans un lieu physique. Il y a parfois une illusion d'optique, à son humble avis : on vient en aide aux personnes qu'on peut rejoindre plus facilement et on oublie ceux qu'on ne peut pas aller visiter.
- Madame Odette Nadeau déplore la qualité de la nourriture au sein de la résidence où elle est hébergée depuis cinquante ans.

## **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par monsieur Gaston Dumas, appuyé de monsieur Louis-aimé Blouin et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 17h00.

---

Me Paul G. Brunet, président d'assemblée